



Maladies professionnelles dans les carrosseries et les entreprises de tôlerie et de peinture d'automobiles

Urs Hinnen, spécialiste FMH en médecine du travail

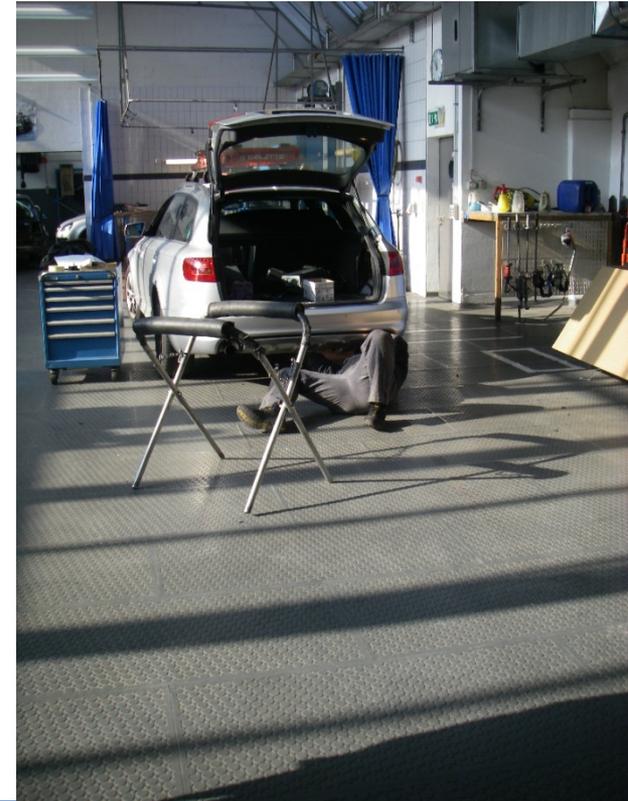




Solution par branche de la branche automobile et des deux-roues SAD pour la branche automobile, de la carrosserie et des deux-roues

**Service spécialisé jusqu'en 2013:
BDS Safety Management AG, Baden-Dättwil**

**A partir de 2013:
AEH (responsable: Christian Marer,
ingénieur de sécurité)
Hygiéniste du travail: Andreas Martens
Médecin du travail: Urs Hinnen**



Fréquence des maladies professionnelles dans cette branche

Classe 13E:

Moyenne des 10 dernières années: 247 (moyenne de la Suva: 160)

- **Lésions de l'ouïe dues au bruit (31 %) (1)**
- **Maladies de la peau dues aux huiles minérales, résines époxy et isocyanates (33 %) (2)**
- **Maladies des voies respiratoires et des poumons (8 %) dues aux: (3)**
 - **Isocyanates (asthme bronchique)**
 - **Résines époxy (asthme bronchique)**
 - **Amiante (asbestose)**
- **Maladies de l'appareil locomoteur (13 %) (4)**
 - **Tendovaginites**
 - **Bursites**
- **Tumeurs (3 %)**
 - **Mésothéliome (dû à l'amiante)**

1) Suspicion de lésions de l'ouïe dues au bruit

Appel au médecin du travail:

- Mesures de protection insuffisantes (EPI)
- Suspicion de surdit  due au bruit

Examen par le m decin du travail:

- Etendue des l sions auditives (audiom trie)
- Constatation du lien avec le poste de travail/
exposition au bruit extraprofessionnelle
- Le cas  ch ant, examen ORL
- Si n cessaire: d claration comme MP



2) Suspicion de problèmes de peau

Appel au médecin du travail:

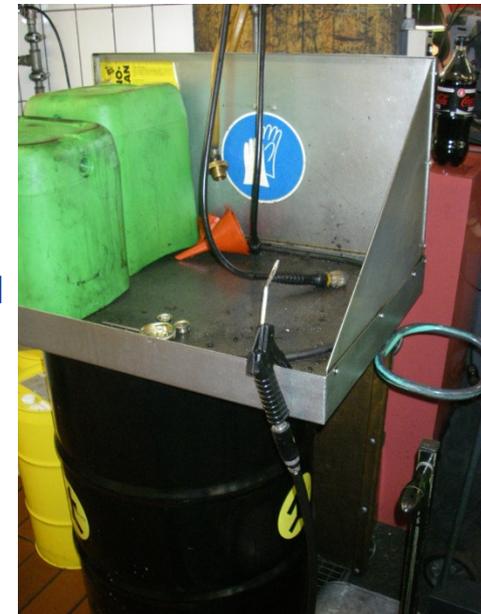
- Travailleurs présentant des altérations de la peau (par ex. début d'eczéma de contact des mains)

Important: le plus tôt sera le mieux! (pour augmenter les chances de guérison)

- Contrôle des mesures de protection

Examen par le médecin du travail:

- Etat de la peau
- Constatation du lien avec le poste de travail
- Contrôle des mesures de protection de la peau
- Le cas échéant, diagnostic approfondi/ thérapie/déclaration comme MP



Protection de la peau

Les trois fondements de la protection de la peau:

- **Protection**
 - Gants de protection
 - Vêtements de protection
 - Crèmes de protection de la peau
 - Universelles
 - Protection contre les substances nocives hydrosolubles
 - Protection contre les huiles, les solvants organiques
 - Protection contre les UV
- **Nettoyage**
- **Soins**

A contrôler: plan de protection de la peau



3) Suspicion d'atteintes des voies respiratoires liées au travail

Appel au médecin du travail:

- Si les mesures de protection sont insuffisantes lors de l'utilisation de peinture au pistolet (peintures à deux constituants, PUR)
- Attention: durcisseurs contenant des isocyanates. Absorption d'isocyanates par les aérosols, les vapeurs et les particules de poussières
- En cas de suspicion d'asthme bronchique (troubles respiratoires augmentant pendant le travail)

Examen par le médecin du travail:

- Diagnostic (notamment au moyen d'une mesure de la fonction pulmonaire)
- Lien avec le travail
- Mesures correctives/déclaration comme MP



4) Suspicion de problème de l'appareil locomoteur lié au travail

Appel au médecin du travail:

- Troubles liés à des postures incorrectes, sollicitations inappropriées
- Suspicion de maladie professionnelle
- Demande à propos des mesures correctives possibles



Examen par le médecin du travail:

- Examen/diagnostic
- Lien avec le travail
- Mesures de protection possibles/mesures ergonomiques/moyens auxiliaires
- Le cas échéant, déclaration comme MP

Nécessité d'agir au niveau de la solution par branche

- **Protection de la maternité: analyse des risques (il n'est pas rare que des femmes travaillent dans des ateliers de peinture automobile)**
- **Les centres de cours interentreprises devraient adhérer à la solution par branche**
- **Renforcer la prise de conscience des sollicitations pour l'appareil locomoteur**
- **Protection contre le bruit**
- **Contrôler les mesures de protection lors de l'utilisation des isocyanates**
- **Améliorer la protection de la peau**
- **.....**



Des questions?



**Pour retrouver de nombreux conseils utiles:
CFST: «L'accident n'arrive pas par hasard!», 6203
(secteur automobile)**

Merci de votre attention!